

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article3701>

La CIA passera devant la justice italienne

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : vendredi 16 février 2007

Spyworld Actu

Procès sans précédent en vue en Italie : trente-cinq personnes, dont 26 agents de la CIA, accusées d'avoir participé à l'enlèvement d'un ex-imam égyptien en 2003 à Milan ont été renvoyées devant la justice italienne.

Cet enlèvement est l'un des cas de transfert secret de détenus dénoncé par le Parlement européen. Le renseignement italien aussi visé La décision du juge des audiences préliminaires de Milan, Caterina Interlandi, concerne aussi le général Nicolo Pollari, ancien chef des services de renseignement militaire italiens (SISMI), limogé en novembre pour son implication dans cette affaire.

Il figure sur la liste des accusés aux côtés, entre autres, des anciens responsables de la CIA en Italie, les Américains Jeff Castelli et Robert Seldon Lady, ou de l'ancien numéro 2 du SISMI, Marco Mancini. Le procès, sans précédent en Europe en ce qui concerne le nombre d'agents américains renvoyés devant la justice, débutera le 8 juin, a ajouté Caterina Interlandi, et il se déroulera par contumace en ce qui concerne les citoyens américains. Selon la presse italienne, la majorité des 26 agents a agi sous de faux noms et se trouve actuellement aux Etats-Unis. Via la Suisse L'enlèvement d'Abou Omar est l'un des cas dénoncés par le rapporteur du Conseil de l'Europe Dick Marty dans son étude sur les vols secrets de la CIA.

Soupçonné de terrorisme, l'ex-imam égyptien Abou Omar a été enlevé le 17 février 2003 à Milan par un commando de la CIA aidé par des agents italiens, selon le parquet de Milan. Transporté via la Suisse à la base américaine d'Aviano, dans le nord-est de l'Italie, il a été transféré en Egypte après le rapt, où il a été incarcéré et affirme avoir subi des tortures (voir ci-contre).

Le Conseil fédéral a donné mercredi son feu vert au Ministère public de la Confédération pour engager des poursuites pénales contre le survol de la Suisse par les avions de la CIA et le rapt de l'imam. Relâché dimanche par les autorités égyptiennes, Abu Omar a annoncé son intention de porter plainte contre l'ex-chef du gouvernement Silvio Berlusconi. Il veut obtenir dix millions d'euros de dommages-intérêts "pour son implication dans l'enlèvement en tant que chef du gouvernement (à l'époque des faits) et pour avoir permis à la CIA de le capturer".

Post-scriptum :

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?si...>